

GUIDE DU FINANCEMENT



ANALYSE
DU PROJET



RECHERCHE
DU BIEN



RECHERCHE
DU PRÊT



ACCOMPAGNEMENT

1 ANALYSE DU PROJET



Rencontre avec un **courtier** pour faire une première étude de financement.



Vous devez vous présenter avec **tous les documents nécessaires** (voir la liste des pièces à fournir) afin d'avoir une simulation précise de votre projet.



Votre projet sera **en adéquation** avec votre situation personnelle, professionnelle et votre taux d'endettement.



Le courtier **vous conseille et vous accompagne** dans toutes les démarches auprès de ses partenaires bancaires.

2 RECHERCHE DU BIEN



Dès que vous connaissez votre budget, c'est à vous de jouer pour trouver **le bien de vos rêves**.



Une fois trouvé, vous procéderez à la signature d'un **compromis de vente**. C'est l'élément déclencheur pour l'étape suivante.

3 RECHERCHE DU PRÊT



Après la signature du compromis, le courtier peut monter votre **dossier de financement** avec toutes les pièces justificatives auprès de ses partenaires bancaires.

Grâce à ces négociations, le courtier vous permet de réaliser un **gain de temps** (il rencontre les banques à votre place) **et d'argent** (meilleur montage possible en fonction de votre dossier, négociation des frais, assurances...).

4 ACCOMPAGNEMENT



Le courtier vous accompagne à **toutes les étapes de votre projet** (simulation, premier rendez-vous banque, signature et retour des offres de prêt, signature chez le notaire).

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées (article L.313-3 du code de la consommation).